

Centre Communal
D'Action Sociale

COMMUNE DE
L'HORME
Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le 05 février,
Le Conseil d'Administration du CCAS de L'HORME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Audrey BERTHEAS, Présidente.
Date de la convocation du Conseil d'Administration :
Le 28 janvier 2025.

Présents : Mme Audrey BERTHEAS, Mme Claire VINCENT BEAUFRERE, Mme Ericka CLAIN, Mme Celyne GRATESSOLE, Mr Maurice MANET, Mr Joël SANCHEZ, Mr Jean-Paul FAUVET

Absentes excusées : Mme Dalila OUAKKOUCHE, Mme Colette BOUTEILLE

| Nombre de Conseillers | |
|-----------------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents | 7 |
| Votants | 7 |

Objet : Délibération :2025-02
Dossier d'aide sociale au titre des services ménagers pour personne âgée

Madame la Présidente présente une demande d'aide sociale aux services ménagers faveur d'une personne âgée

Demande pour Madame
(Algérie), divorcée, elle vit seule et domiciliée

à Beni Djellil

à L'Horme.

Cette personne est bénéficiaire de l'Allocation Solidaire pour Personnes Agées. Un formulaire complété par son médecin traitant signale une perte d'autonomie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201105-20250205-2025-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2025
Publication : 13/02/2025

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable à cette demande d'aide sociale au titre des services ménagers pour personne âgée.

L'HORME, le 05 février 2025

La Présidente

A. BERTHEAS

